



VILLE DE SAINTE-ADELE

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 21 septembre 2015 à 20h**, dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

1766, chemin du Mont-Gabriel: Régulariser l'implantation du bâtiment, de manière à réduire la marge latérale gauche de 6,00 mètres à 5,84 mètres, tel que montré au plan accompagnant le certificat de localisation préparé par Robert Lessard arpenteur-géomètre (dossier 8418, minute 8483) daté du 30 juin 2015;

Lot 2 743 921 (chemin du Lac-Léon) : Réduire la superficie minimum de 5 000 mètres carrés à 4 480.8 mètres carrés afin de régulariser la superficie dudit lot, tel que montré au plan DM2015-073-01 daté du 29 juillet 2015;

Lot 3 888 172 (rue de Lucerne) : Augmenter la pente moyenne naturelle à l'intérieur de l'assiette d'une construction de 30% à 38% tel que montré au certificat d'implantation préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre (dossier PB0405, minute 1161) daté du 24 juillet 2015;

1001, chemin des Cèdres : Réduire la largeur de lot minimale de 25 mètres à 21,3 mètres pour le lot projeté 5 749 952 du Cadastre du Québec, telle que montrée au plan cadastral parcellaire, préparé par Robert Lessard, arpenteur-géomètre (minute 8478), en date du 23 juin 2015;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADELE, ce 26 août 2015

La greffière *pro tempore*

(s) Brigitte Forget
Brigitte Forget